

COURLAY



GUIDE PRATIQUE des risques majeurs

LE MOT DU MAIRE

Chères Courlitaïses, chers Courlitaïs,
La sécurité de chacun est une priorité pour notre commune. C'est pourquoi il est essentiel que tous les habitants soient informés des risques pouvant survenir sur notre territoire et connaissent les gestes à adopter pour s'en protéger.

Même si notre commune reste un lieu où il fait bon vivre, aucun territoire n'est totalement à l'abri d'un événement exceptionnel, qu'il soit d'origine naturelle, technologique ou sanitaire. Face à ces situations, la meilleure protection reste l'information et la préparation.

Ce Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a été réalisé pour vous présenter de manière simple et pratique les risques identifiés sur la commune de Courlay, ainsi que les consignes à suivre en cas d'alerte ou de crise.

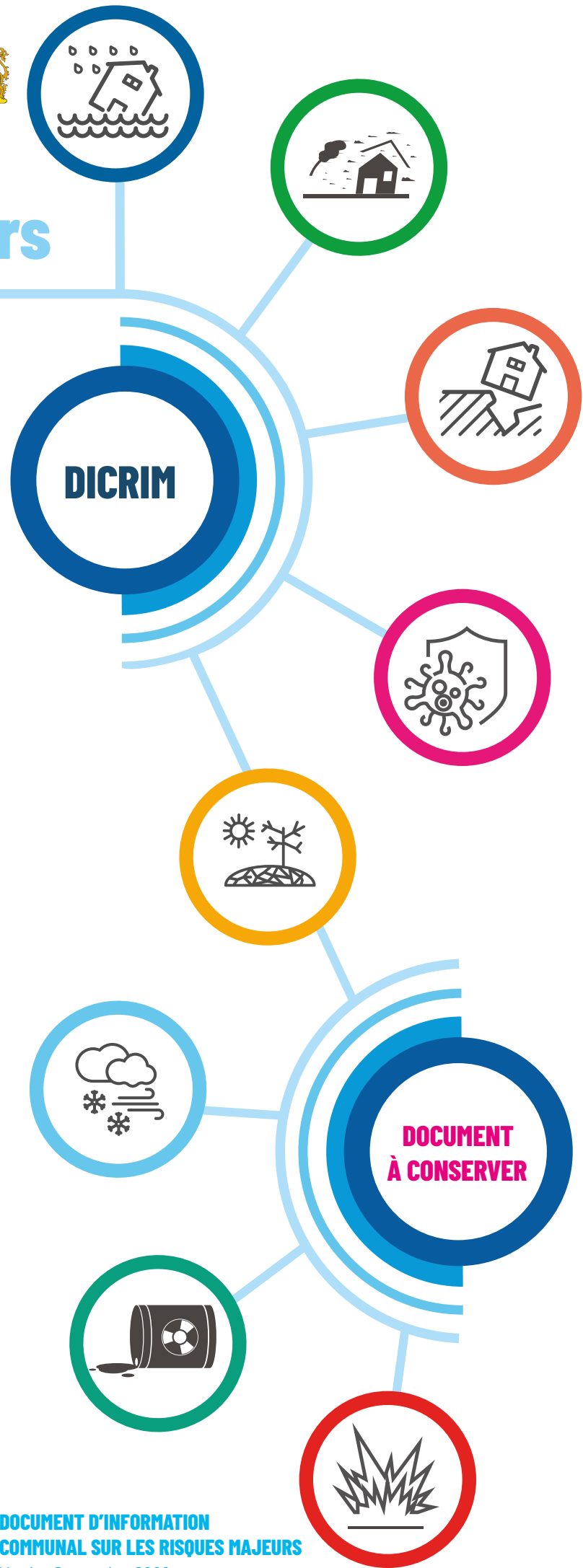
Aux côtés des services de l'État, des services de secours et de l'ensemble des acteurs engagés dans la sécurité civile, la municipalité œuvre quotidiennement pour prévenir les risques et organiser les moyens nécessaires à la protection de la population.

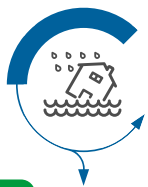
Je vous invite à prendre quelques instants pour consulter ce document et à le conserver précieusement. En étant informés et préparés, nous contribuons tous à renforcer notre capacité collective à réagir efficacement face à une situation d'urgence.

Parce que la sécurité est l'affaire de chacun, elle est aussi une responsabilité que nous partageons ensemble.

Nathalie Rousselot

La sécurité civile est l'affaire de tous.





LE RISQUE INONDATION

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Pas de vigilance



Risque de crue générant des débordements



Risque de crue générant des gros débordements



Risque de crue majeure



À FAIRE

- Monter dans les étages si possible
- Couper l'eau, l'électricité, le gaz, le chauffage
- Faire une réserve d'eau potable
- En cas d'évacuation prendre le minimum



À NE PAS FAIRE



- N'évacuer que sur demande des autorités ou si vous êtes forcés par la crue
- Ne pas s'engager sur une route inondée
- Ne pas consommer l'eau du robinet avant l'avis des autorités



LE RISQUE TEMPÊTE / ORAGES

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ



Pas de vigilance



Risque de fortes pluies, vents et orages



Phénomènes dangereux prévus, soyez vigilants. Informez-vous et suivez les conseils de sécurité des pouvoirs publics



Vigilance absolue. Phénomène dangereux d'intensité exceptionnelle prévu.



À FAIRE

- Rester chez soi ou aller dans un abri en dur
- Fermer portes, fenêtres et volets
- Rentrer les objets pouvant être emportés
- Éviter tout déplacement, réduire sa vitesse



À NE PAS FAIRE

- Ne pas marcher sous les arbres
- Ne pas toucher les fils électriques tombés
- Ne pas utiliser les appareils électriques pendant l'orage
- Faire attention aux éléments qui peuvent tomber : branches, tuiles, objets divers



LE RISQUE SISMIQUE

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

À FAIRE

- À l'intérieur, se mettre près d'un mur ou sous des meubles solides (ex : table, bureau...)
- S'éloigner des fenêtres et se protéger avec les bras
- En voiture, s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses
- Après la secousse, vérifier eau, gaz, électricité. Si nécessaire couper l'un et l'autre
- En cas de fuite, ouvrir les fenêtres et appeler les pompiers

À NE PAS FAIRE

- A l'extérieur ne pas rester sur ce qui peut s'effondrer ou sous des fils électriques
- En cas de fuite de gaz, ne pas utiliser d'outils susceptibles de faire des étincelles et ne pas utiliser l'électricité
- Éviter de se mettre sous des constructions



LE RISQUE PANDÉMIE

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

À FAIRE



- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydroalcoolique
- Porter un masque en contact d'autres personnes
- Respecter les distances de sécurité
- Tousser dans son coude ou dans un mouchoir
- Aérer les pièces régulièrement
- Éviter de se serrer les mains et de s'embrasser



LES RISQUES CANICULE / SÉCHERESSE

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

À FAIRE

- Maintenir l'habitation au frais (fermer les volets en journée)
- Éviter les efforts physiques et activités en extérieur
- Mouiller son corps et ventiler
- Boire régulièrement de l'eau et éviter les boissons alcoolisées
- Manger en quantité suffisante
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches



LE RISQUE NEIGE / VERGLAS

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

À FAIRE

- Éviter tout déplacement non indispensable
- Si nécessaire de sortir, rouler au pas et garder de bonnes distances entre les véhicules
- Si vous devez impérativement sortir, prenez une couverture et un téléphone pour les utiliser en cas de blocage
- Laisser la priorité aux engins de salage et de secours
- Éviter les efforts physiques et les activités en extérieur
- Se nourrir convenablement
- Adapter votre habillement
- Éviter l'alcool qui fait disparaître les signaux d'alerte du froid



LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

À FAIRE pendant l'évènement

- Se confiner donc rester dans les locaux dans lesquels vous êtes
- Calfeutrer portes et fenêtres
- Ne pas fumer, ni se rapprocher du lieu de l'accident
- Arrêter la VMC mécanique
- Se tenir informé du suivi et suivre les consignes

À FAIRE après l'évènement

- Se tenir informé des suites à donner
- Aérer les locaux si autorisation en est faite



LE RISQUE ATTAQUE TERRORISTE

LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

À FAIRE

- S'éloigner des ouvertures et s'allonger au sol
- Se cacher, s'enfermer et alerter si possible le 17 ou le 112 que l'on est en sécurité
- S'échapper et aider les autres à s'échapper quand c'est possible
- Éteindre les lumières et les appareils bruyants
- Couper la sonnerie et le vibreur du téléphone
- Obéir aux directives des professionnels (gendarmerie notamment)

Mesures permanentes de sécurité



Mesures exceptionnelles pour prévenir tout risque d'attentat imminent

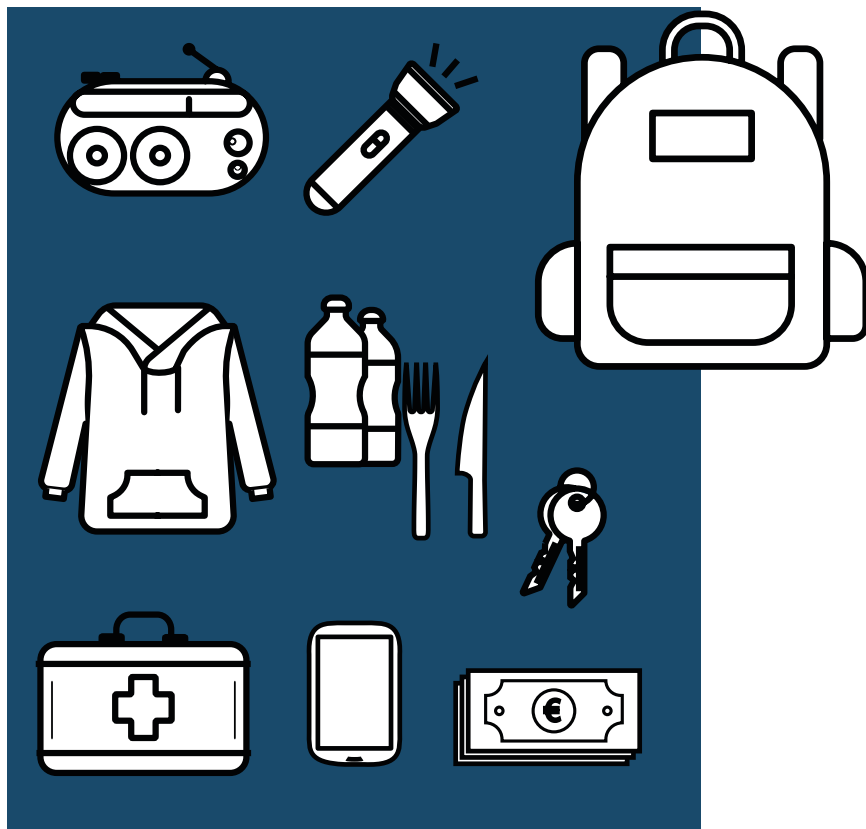


Mesures exceptionnelles d'alerte à la population



A savoir : le gouvernement a mis en place un dispositif d'alerte et d'information des populations : FR-Alert afin de prévenir tout détenteur de téléphone mobile de sa présence dans une zone de danger. Il s'agit d'une notification accompagnée d'un signal sonore spécifique qui fonctionne même en mode silencieux (par contre ne fonctionne pas si le téléphone est éteint ou en mode « avion »).

CONSTITUEZ UN KIT D'URGENCE 72H



Dans un sac facilement accessible, prévoir au minimum :

- > trousse médicale (alcool, bandage, compresses...)
- > Médicaments et traitements
- > Lampe de poche à pile ou dynamo ou encore bougies, briquet, allumettes
- > Chargeur de téléphone portable
- > Radio à piles (et piles de rechanges)
- > Nourriture non périssable (consommant peu d'eau)
- > Bouteilles d'eau
- > Kit d'hygiène (brosse à dents, protections périodiques, gel douche, mouchoirs...)
- > Vêtements et couverture de survie
- > Jeux
- > Outils de base
- > Dans une pochette étanche :
photocopie des papiers d'identité
Argent liquide
Double des clés (maison, voiture)

INFORMATIONS UTILES

Pour diffuser une alerte à la population, la municipalité dispose des moyens suivants :



Site intramuros
et le site internet
courlay.fr



Panneau d'information
lumineux



Porte-à-porte
si nécessaire



Une ou des
voitures avec porte-voix



Les points de rassemblements

pour accueillir d'éventuels sinistrés



Salle des fêtes
Salle du midi
Complexe sportif Robert Bobin
Stade municipal
Éventuellement les écoles

Les Numéros d'urgence

Pompiers

18 ou 112

Samu

15

Police / Gendarmerie

17

Numéro d'urgence pour personnes malentendantes

114

Communiquer / s'informer

Mairie de Courlay

42, Rue Salliard du Rivault
79440 COURLAY
Tél. 05 49 72 20 42

Météo France

www.meteofrance.com

Vigicrues

www.vigicrues.gouv.com